

Le 8 juillet 2024

Province de Québec
Municipalité de St-Côme-Linière
Comté de Beauce-Sud

Procès-verbal d'une assemblée ordinaire du Conseil de la Municipalité de St-Côme-Linière, tenue au lieu ordinaire des sessions, lundi, le 8 juillet 2024, à 19 h.

Sont présents :

Le maire, M. Gabriel Giguère, et les conseillers et la conseillère suivants :
M. Simon Breton, Mme Bianca Perreault, M. Steven Lebel, M. Jean-Denis Paquet et M. Alain Dumas ;

M. Yvan Bélanger, conseiller, est absent.

Mme Chantal Poulin, directrice générale/greffière-trésorière, est présente.

Après la vérification du quorum, la séance est officiellement ouverte sous la présidence du maire, M. Gabriel Giguère.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

24-07-136 Il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par Mme Bianca Perreault et résolu unanimement que l'on adopte l'ordre du jour tel que présenté avec ses ajouts :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion
2. Quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption procès-verbaux
 - 10 juin 2024
 - 25 juin 2024
5. Comptes à accepter
 - Juin 2024
6. Avis de motion – Projet de règlement no 407-2024 modifiant le règlement 341-2020 concernant les animaux
7. Dérogation mineure – 70, rang Jersey Nord – Lot 4 891 227

8. Résultats appel d'offres – Contrat de réfection – 23^e Rue et rue Dumas
9. Offre de services – Surveillance – 23^e Rue et rue Dumas
10. Offre de services – Contrôle qualitatif des matériaux – 23^e Rue et rue Dumas
11. Autorisation – Fermeture de fossé et raccordement ponceau 5^e Rue
12. Offre de services – Groupement forestier de St-Martin – Prescription coupe de bois
13. Emprunt temporaire – Règlement emprunt 406-2024
14. Embauche Mme Lucie Gilbert – Gérante de l'aréna par intérim
15. Nomination M. Sébastien Poulin – Chef d'équipe aux services des loisirs
16. Embauche étudiants – Camp de jour – Été 2024
17. Location du casse-croûte de l'aréna
18. Entente intermunicipale – Fourniture de services prévention incendie
19. Programme de prévention santé, sécurité et qualité du travail – Groupe ACCiSST
20. Escouade Canine MRC 2017 – Résiliation entente de services
21. Passeport animal Inc. – Contrat de services
22. Rapports des comités
23. Période de questions
24. Levée de l'assemblée

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

- 24-07-137 Il est proposé par M. Steven Lebel, secondé par M. Simon Breton et résolu unanimement que l'on adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 juin 2024 ainsi que celui de l'assemblée spéciale du 25 juin 2024 tel que présentés.

COMPTES À ACCEPTER

- 24-07-138 Il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par Mme Bianca Perreault et résolu unanimement que les déboursés présentés pour le mois de juin 2024 soient acceptés selon les chèques M2400310 à M2400313, C2400314 à C2400389 et L2400138 à L2400162 pour un déboursé total de 667 782.36 \$ incluant les salaires.

Je soussignée, Chantal Poulin, directrice générale/greffière-trésorière, confirme par la présente que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses ci-après projetées par le conseil de la susdite Municipalité de St-Côme-Linière.

Chantal Poulin, Directrice générale/Greffière-trésorière

**AVIS DE MOTION – PROJET DE RÈGLEMENT NO 407-2024
MODIFIANT LE RÈGLEMENT 341-2020 CONCERNANT LES
ANIMAUX**

24-07-139 Le conseiller, M. Simon Breton, présente et donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le règlement no 407-2024 modifiant le règlement 341-2020 concernant les animaux.

Dépôt du projet et dispense de lecture.

**DÉROGATION MINEURE — 70, RANG JERSEY NORD — LOT 4 891
227**

24-07-140 **Nature et effets**

La demande de dérogation mineure consiste à autoriser la construction d'un garage annexé à la résidence et ayant une hauteur excédant de 1.63 mètres (64 pouces) celle du bâtiment principal alors que le règlement de zonage mentionne que la hauteur maximale d'un garage est celle du bâtiment principal.

Identification du site concerné

Lot 4 891 227 cadastre du Québec,

Le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil d'accepter la demande de dérogation mineur.

Il est proposé par M. Steven Lebel, secondé par Mme Bianca Perreault et résolu unanimement d'accepter la demande de dérogation mineure afin que soit autorisée la construction d'un garage annexé à la résidence et ayant une hauteur excédant de 1.63 mètres (64 pouces) celle du bâtiment principal alors que le règlement de zonage mentionne que la hauteur maximale d'un garage est celle du bâtiment principal.

**RÉSULTATS APPEL D'OFFRES — CONTRAT DE RÉFECTION
23^E RUE ET RUE DUMAS**

24-07-141 ATTENDU que des soumissions publiques du projet en titre ont été reçues et ouvertes au bureau municipal, le vendredi 5 juillet 2024, à 10 h.

ATTENDU que trois soumissions ont été reçues et en voici les résultats :

Excavation Paul Jacques Inc.	1 403 479.59 \$
T.G.C. Inc.	1 780 000.00 \$
Giroux & Lessard Ltée	2 181 782.45 \$

ATTENDU qu'après analyse, la firme d'ingénieurs WSP Canada Inc. n'a décelé aucune irrégularité dans les soumissions reçues et recommande l'acceptation du plus bas soumissionnaire conforme, soit Excavation Paul Jacques Inc., au montant de 1 403 479.59 \$ taxes incluses.

Il est proposé par M. Jean-Denis Paquet, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement que le conseil accepte la recommandation d'octroyer le contrat à Excavation Paul Jacques Inc., au montant de 1 403 479.59 \$ taxes incluses.

OFFRE DE SERVICES – SURVEILLANCE – 23^E RUE ET RUE DUMAS

24-07-142 Il est proposé par M. Simon Breton, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement d'accepter l'offre de services présentée par Stantec, datée du 12 juin 2024, au montant de 51 130 \$ plus taxes, conditionnel à la réalisation des travaux sur la 23^e Rue et la rue Dumas.

**OFFRE DE SERVICES – CONTRÔLE QUALITATIF DES MATÉRIAUX –
23^E RUE ET RUE DUMAS**

24-07-143 Il est proposé par M. Jean-Denis Paquet, secondé par Mme Bianca Perreault et résolu unanimement d'accepter l'offre de services présentée par Englobe, datée du 17 juin 2024, au montant de 21 022.34 \$ plus taxes, conditionnel à la réalisation des travaux sur la 23^e Rue et la rue Dumas.

**AUTORISATION – FERMETURE DE FOSSÉ ET RACCORDEMENT
PONCEAU 5^E RUE**

- 24-07-144 Il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par Mme Bianca Perreault et résolu unanimement que l'on autorise les propriétaires du 1190, route du Président-Kennedy à raccorder le pluvial de leur fossé au ponceau de la 5^e Rue, et ce, conditionnel à l'obtention par les propriétaires de l'autorisation du ministère des Transports.

**OFFRE DE SERVICES – GROUPEMENT FORESTIER DE ST-MARTIN
– PRESCRIPTION COUPE DE BOIS**

- 24-07-145 Il est proposé par M. Jean-Denis Paquet, secondé par M. Steven Lebel et résolu unanimement que l'on accepte l'offre de services du Groupement Forestier de St-Martin, afin de produire une prescription pour une coupe de bois sur le lot 3 746 774, au montant estimé de 2 800\$ plus taxes.

EMPRUNT TEMPORAIRE – RÈGLEMENT EMPRUNT 406-2024

- 24-07-146 Il est proposé par Mme Bianca Perreault, secondé par M. Simon Breton et résolu unanimement que la municipalité de St-Côme-Linière autorise l'ouverture d'un emprunt temporaire ainsi que les déboursés, pour un montant maximum de 2 129 164\$ autorisé par le règlement d'emprunt no 406-2024, et que M. Gabriel Giguère, maire, et Mme Chantal Poulin, directrice générale / greffière-trésorière, soient autorisés à agir au nom de la municipalité de St-Côme-Linière et à signer tous les documents relatifs ou accessoires à cet emprunt temporaire.

**EMBAUCHE MME LUCIE GILBERT – GÉRANTE DE L'ARÉNA PAR
INTÉRIM**

- 24-07-147 Il est proposé par M. Simon Breton, secondé par Mme Bianca Perreault et résolu unanimement que l'on embauche Mme Lucie Gilbert, au poste de gérante de l'aréna par intérim pour la municipalité de St-Côme-Linière, à compter du 8 juillet 2024, et que M. Gabriel Giguère, maire, soit autorisé à signer l'entente de travail pour ce poste.

NOMINATION M. SÉBASTIEN POULIN – CHEF D'ÉQUIPE AUX SERVICES DES LOISIRS

24-07-148 Il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par M. Simon Breton et résolu unanimement que l'on nomme M. Sébastien Poulin, chef d'équipe aux services des loisirs, selon les conditions de la convention collective en vigueur, et ce, à compter du 8 juillet 2024.

EMBAUCHE ÉTUDIANTS – CAMP DE JOUR – ÉTÉ 2024

24-07-149 Il est proposé par Mme Bianca Perreault, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement que l'on embauche les étudiants ci-dessous pour travailler au camp de jour pour la saison 2024 aux conditions établies par la gérante de l'aréna :

- M. Luka Lachance Breton
- Mme Coralie Vigneault

LOCATION DU CASSE-CROÛTE DE L'ARÉNA

24-07-150 Il est proposé par Mme Bianca Perreault, secondé par M. Steven Lebel et résolu unanimement que l'on autorise Mme Chantal Poulin, directrice générale / greffière-trésorière, à signer au nom de la municipalité de St-Côme-Linière, l'entente pour le renouvellement de la location du casse-croûte de l'aréna avec Mme Luce Bélanger, pour le Casse-Croûte chez Lulu.

ENTENTE INTERMUNICIPALE – FOURNITURE DE SERVICES PRÉVENTION INCENDIE

24-07-151 ATTENDU qu'une demande d'aide financière a été déposée et acceptée par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation dans le cadre du volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité pour le projet d'embauche et de partage des services d'un technicien en prévention incendie;

ATTENDU que l'objet de cette entente est la fourniture par la Ville de Saint-Georges, de services relatifs à la prévention incendie, notamment en ce qui a trait à l'inspection des risques élevés et très élevés, à l'évaluation et l'analyse des risques et à l'élaboration de plans d'interventions;

ATTENDU que le regroupement comprend les municipalités de Saint-Honoré de Shenley, Saint-Éphrem, Saint-Côme-Linière et Saint-Gédéon-de-Beauce;

Il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par M. Jean-Denis Paquet et résolu unanimement

QUE le conseil accepte l'entente relative à la fourniture de services en matière de prévention incendie telle que développées par la Ville de Saint-Georges;

QUE M. Gabriel Giguère, maire, et Mme Chantal Poulin, directrice générale, soient autorisés à signer la présente entente pour et au nom de la municipalité de Saint-Côme-Linière.

PROGRAMME DE PRÉVENTION SANTÉ, SÉCURITÉ ET QUALITÉ DU TRAVAIL – GROUPE ACCiSST

24-07-152 ATTENDU l'obligation de la CNESST d'avoir un Programme de prévention santé, sécurité et qualité du travail;

Il est proposé par M. Steven Lebel, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement

QUE l'on accepte le Programme de prévention préparé par Groupe ACCiSST;

QUE l'on autorise Mme Chantal Poulin, directrice générale / greffière-trésorière, à signer la Politique en matière de santé et sécurité du travail, la Politique de déclaration des lésions professionnelles, la Politique d'assignation temporaire et la Politique de prévention de la violence et du harcèlement en milieu de travail;

QUE la municipalité désigne Mme Chantal Poulin, directrice générale / greffière-trésorière, et Mme Caroline Lacombe, directrice générale adjointe, comme personnes ayant l'autorité d'agir en son nom dans le cadre de la Politique de déclaration des lésions professionnelles.

ESCOUADE CANINE MRC 2017 – RÉSILIATION ENTENTE DE SERVICES

24-07-153 ATTENDU les nombreuses plaintes reliées aux services offerts par l'Escouade Canine MRC 2017;

ATTENDU l'annulation du permis du MAPAQ annoncée en mai dernier;

Il est proposé par M. Jean-Denis Paquet, secondé par Mme Bianca Perreault et résolu unanimement que l'on résilie notre contrat avec l'Escouade Canine MRC 2017 et que l'on retienne les paiements mensuels, et ce, rétroactivement au mois de mars 2024.

PASSEPORT ANIMAL INC. – CONTRAT DE SERVICES

24-07-154 Il est proposé par M. Steven Lebel, secondé par Mme Bianca Perreault et résolu unanimement que l'on autorise M. Gabriel Giguère, maire, et Mme Chantal Poulin, directrice générale, à signer le contrat de services avec Passeport animal Inc. pour la fourniture d'un service de gestion animalière et pour l'application de la réglementation municipale concernant les animaux.

RAPPORTS DES COMITÉS

PÉRIODE DE QUESTIONS

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

24-07-155 La période de questions étant terminée, il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par M. Simon Breton et résolu unanimement de lever l'assemblée à 19 h 23.

La prochaine séance régulière sera à 19 h, lundi, le 12 août 2024, à la salle Optimiste.

**RÉSOLUTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
8 JUILLET 2024**

Je, Gabriel Giguère, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 [2] du Code municipal et je renonce à mon droit de veto.

Gabriel Giguère
Maire

Chantal Poulin
Directrice générale/Greffière-trésorière